

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec le 21 février 2013 à 16 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président (*absent du point 5 CAC-1 au point 6 de l'ordre du jour*)
- M. Michel Beaulieu, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis
- M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Est absente :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- Mme Marie-Josée Couture, le secrétaire
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2013-14

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ✓ Reporter à une séance ultérieure le point 5 DG)3 – Conseiller(ère) à l'aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 janvier 2013

Résolution n° E-2013-15

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 24 janvier 2013.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 février 2013

Résolution n° E-2013-16

Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 février 2013.

Adoptée à l'unanimité

MRC contiguës

Résolution n° E-2013-17

- Prendre acte que le président transmettra une correspondance aux préfets des MRC de Bellechasse, Charlevoix, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière et Portneuf ainsi qu'à tous les maires des municipalités de ces MRC.

Référence : Rapport décisionnel du 21 février 2013
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Forum métropolitain des élus

Résolution n° E-2013-18

- Retenir les services de la firme APUR pour agir à titre de chargée de projet et responsable de la préparation des outils d'information pour une période maximale de 120 heures.

Référence : Rapport décisionnel du 21 février 2013
Certificat trésorerie : CT-2013-05
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Forum métropolitain des élus

Résolution n° E-2013-19

- Retenir les services de M^{me} Françoise Guénette pour agir à titre d'animatrice du Forum et de conseillère à la préparation pour une période maximale de 15 jours.

Référence : Rapport décisionnel du 21 février 2013
Certificat trésorerie : CT-2013-06
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Octroi du contrat – Audit sur l'application du RCI sur les bassins versants

Résolution n° E-2013-20

- Accorder à la firme GIAM le contrat relatif à la réalisation d'un audit pour l'évaluation de l'application du RCI no 2010-41 de la CMQ visant à limiter les interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency, au montant de 30 386,85 \$ taxes incluses, le tout en conformité avec le document de soumission et la recommandation du comité de sélection.

Référence : Rapport décisionnel du 21 février 2013
Certificat trésorerie : CT-2013-09
Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Centre national d'entraînement Pierre-Harvey (à partir de ce point. M. François Picard préside la rencontre)

Résolution n° E-2013-21

- Autoriser la Direction générale à convenir d'une entente de soutien financier avec le Centre national d'entraînement Pierre-Harvey pour l'aménagement d'une piste pavée spécifiquement conçue pour le ski à roulettes.
- Autoriser la Direction générale à verser une somme de 10 000 \$ pour l'aménagement de cette piste. Cette somme sera prise à même le poste budgétaire « contingent ».

Référence : Rapport décisionnel du 21 février 2013
Certificat trésorerie : CT-2013-07
Responsable : Communications et affaires corporatives

Adoptée à l'unanimité

Réseau des organisations de bassins d'Amérique du Nord – Colloque 2014

Résolution n° E-2013-22

- Autoriser la Direction générale à donner un accord de principe pour le versement d'un montant additionnel de 25 000 ;
- Prévoir ce montant additionnel de 25 000 \$ à même les surplus accumulés non affectés de l'année 2013 ;
- Recommander au conseil de la CMQ d'autoriser la signature d'un addenda modifiant le protocole d'entente.

Référence : Rapport décisionnel du 21 février 2013

Certificat trésorerie : CT-2013-08

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Salon international des technologies environnementales AMERICANA

Résolution n° E-2013-23

- Autoriser M. François Picard à participer au Salon international des technologies environnementales AMERICANA, qui aura lieu du 19 au 21 mars prochain au Palais des congrès de Montréal, et assumer tous les frais liés à cette activité.

Référence : Rapport décisionnel du 21 février 2013

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses (retour de M. Régis Labeaume à la séance)

Résolution n° E-2013-24

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 21 février 2013 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 janvier 2013 (période 1);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2013.

Référence : Bordereau de dépenses du 21 février 2013

Responsable : Trésorerie

PROCÈS-VERBAL

-5-

Bordereau d'information

Résolution n° E-2013-25

Prendre acte du bordereau d'information en date du 21 février 2013.

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2013-14 à E-2013-25 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE